



Document de positionnement du comité directeur de la CDSVS

Zurich, le 8 mars 2019

Violences contre des collaboratrices et collaborateurs

La Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses CDSVS condamne les violences perpétrées à l'encontre des policières et policiers. Elle soutient les efforts faits à tous les niveaux pour protéger les collaboratrices et collaborateurs dans l'exécution de leurs tâches.

Des policières et policiers, mais aussi des membres des services de premiers secours et d'autres services sont régulièrement attaqués verbalement et physiquement durant leur service. Les personnes qui travaillent dans ces professions protègent la cohabitation pacifique et sont également importantes et indispensables pour apporter une aide rapide en cas d'urgence. Elles méritent donc notre respect et notre soutien. Leur mission consiste entre autres à maîtriser des situations et conflits difficiles. Il est donc intolérable qu'elles se fassent menacer, insulter verbalement, voire cracher dessus dans l'exercice de leurs fonctions.

La CDSVS condamne avec la plus grande fermeté ces attaques violentes, qui peuvent avoir des conséquences graves pour la santé des personnes concernées. La violence n'a pas sa place dans les villes suisses.

Le phénomène n'est pas nouveau, mais il s'est aggravé au cours de ces dernières années. Outre les attaques qui sont le fait de personnes individuelles, on assiste ces derniers temps régulièrement à des situations où la police est la cible d'attaques de la part de groupes. Le potentiel d'agression de ces derniers est parfois effroyablement élevé. Et même si ces événements ne font pas partie du quotidien, ils comportent à chaque fois un fort potentiel de blessures psychiques et physiques.

Il revient aux villes en tant qu'employeurs d'assurer la protection de leurs collaboratrices et collaborateurs. Plusieurs corps de police ont réagi, par exemple par des mesures de formation et des dispositifs d'interventions adaptés, qui prennent en compte les risques pouvant survenir dans l'espace urbain et favorisent l'identification des suspects. Les organismes de sécurité des villes ancrés au niveau local et familiarisés avec les défis particuliers que pose l'espace urbain ont de bonnes conditions de départ pour trouver des réponses efficaces. Le comité directeur de la CDSVS est convaincu qu'un travail de police proche des citoyens peut contribuer à ce que l'uniforme ne devienne pas une cible.

La CDSVS, union des membres compétents des exécutifs de villes suisses en charge de la police et de la sécurité, encourage les échanges d'expériences et de meilleures pratiques.

On a besoin de réponses préventives, mais aussi répressives. C'est pourquoi la CDSVS soutient la proposition du Conseil fédéral d'augmenter les peines pour les actes de violence et de menace à l'encontre d'autorités et de fonctionnaires commis en réunion (art. 285 al. 2 du Code pénal), tout en laissant aux tribunaux la marge d'appréciation nécessaire. Pour la CDSVS, il est essentiel que les auteurs soient arrêtés et que l'éventuelle sanction soit prononcée rapidement.



Informations complémentaires:

Barbara Günthard-Maier, présidente de la CDSVS

Informations complémentaires sur la Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses

La Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS) regroupe les membres compétents des exécutifs de villes suisses en charge de la police et de la sécurité. Ladite conférence représente les intérêts et les besoins de la population en matière de sécurité dans nombre de moyennes et grandes villes suisses. Au niveau des villes, elle constitue le pendant de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP).